Lettre ouverte à Madame la ministre de l égalité des territoires et du logement du "Collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement des personnes sans abri et mal logées"

Avant la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l inclusion sociale, et à la veille de l annonce d un nouveau plan hivernal, le collectif des associations unies renouvelle son alerte aux pouvoirs publics sur l ampleur de la crise du logement et de l hébergement qui s enracine dans notre pays.

Au printemps dernier, des dizaines de milliers de personnes ont vu se fermer les portes de structures d hébergement temporaires. Depuis, le 115 est dans l incapacité de répondre aux trois quart des demandes d hébergement. A Paris, une cinquantaine de familles sont refoulées tous les soirs, en Seine-Saint-Denis, 117 enfants étaient sans-abri à la veille de la rentrée scolaire. Dans ces deux départements, tous les jours, faute de places, 400 personnes ne sont pas mises à l abri. Des territoires auparavant épargnés sont confrontés à l incapacité de répondre aux sollicitations (à Tarbes, par exemple, 82% des demandes ne sont pas pourvues) et dans de nombreuses villes, des professionnels de l urgence sociale, désemparés face à la situation, exercent leur droit de retrait&

150 000 personnes sont à la rue, et parmi elles, de plus en plus de familles et d enfants sont touchés. Les structures d accueil ne font plus face, sans compter les nombreuses personnes qui, découragées, n appellent plus le 115. Les derniers filets de protection ne fonctionnent plus. Une fois de plus et malgré les promesses, on s oriente vers un nouveau plan hivernal, préparé de surcroît au dernier moment. Les associations sont à nouveau contraintes de mettre les personnes à l abri dans des conditions désastreuses et les 50 millions d euros annoncés par le gouvernement ne permettent pas de répondre aux besoins quotidiens d hébergement.

Force est de constater que l Etat ne se donne pas les moyens d assurer sa mission de protection des plus vulnérables sachant qu au même moment, les expulsions locatives (même pour des personnes reconnues prioritaires au titre du droit au logement opposable) et les démantèlements de campements se poursuivent (à Lyon, à Evry, à La Courneuve, à Noisy-le-Grand ou encore à Marseille) sans relogement.

Dans sa conférence de presse du 19 septembre, le Collectif a lancé un appel pour un plan d urgence qui redonne immédiatement des perspectives aux personnes concernées :

1/ Décréter un moratoire sur les expulsions locatives sans relogement (avec dédommagement des propriétaires) et sur les démantèlements des campements indignes sans solution alternative digne

2/ Evaluer rapidement les besoins grâce à des cellules d urgence territorialisées sous l égide du Préfet qui devront établir dans la foulée un plan d action ambitieux

3/ A partir des besoins recensés, mettre en Suvre des réponses dignes et adaptées, pour appliquer les principes inscrits dans la loi d inconditionnalité de l accueil et de continuité de la prise en charge, notamment :

- la création/pérennisation de places d hébergement (le Président de la République s est engagé à créer 15 000 places supplémentaires sur 5 ans), recherche de solutions « alternatives » transitoires, utilisation de bâtiments et de terrains disponibles et rapidement mobilisables

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne

- l accompagnement individualisé et global des personnes, par un renforcement des équipes de travailleurs sociaux

- le renforcement des équipes mobiles lorsqu elles sont insuffisantes ou fragilisées, pour aller au-devant des personnes

- le renforcement conséquent des capacités d accueil et d accompagnement des demandeurs d asile (isolés et familles)

4/ Simultanément, organiser une opération massive d accès au logement : par la mobilisation de tous les contingents (Préfectures, Action Logement, collectivités, bailleurs), et le développement du conventionnement privé à vocation sociale, de l intermédiation locative, mobilisation des logements vacants&

A ce jour, et malgré l urgence vitale, ces plans d action territorialisés ne sont toujours pas mis en Suvre ! Le collectif réitère donc, Madame la Ministre, son appel à une action immédiate et ambitieuse sur tous les territoires, partant du principe que les plus vulnérables de nos concitoyens ne peuvent rester les oubliés des politiques publiques.

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne